



DIRECTION DE TERRITOIRE Xe /XIe  
82 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

**RAPPORT D'ACTIVITE  
C.H.R.S. Lancry**

**CHRS LANCERY  
29 rue de Lancry  
75010 PARIS**

## Sommaire

### INTRODUCTION

<b>I. <u>Le CHRS Lancry</u></b> .....	p.4
1) Présentation .....	p.4
2) Les objectifs 2008 .....	p.4
3) Le personnel et son fonctionnement.....	p.5
<b>II. <u>Les données statistiques</u></b> .....	p.7
1) Les données générales .....	p.7
2) La situation des personnes .....	p.8
<b>III. <u>La vie au centre</u></b> .....	p.11
1) La participation et le droit d'expression des résidents.....	p.11
2) L'animation, les sorties.....	p.12
<b>IV. <u>Les difficultés rencontrées et les objectifs 2009</u></b> .....	p.13
1) Les difficultés rencontrées .....	p.13
2) Les objectifs 2009 .....	p.13
<b>CONCLUSION</b> .....	p.14

## Introduction :

Le C.H.R.S Lancry fait partie de l'Association Emmaüs, qui s'inscrit dans le Mouvement Emmaüs. L'Association est organisée en territoires.

En 2009, le CHRS Lancry va bénéficié de travaux d'humanisation Et, ceci dans le seul but de mieux accueillir et servir les usagers et d'être dans de meilleures conditions de travail.

Au niveau du public accueilli nous constatons :

- une présence importante de personnes vieillissantes
- un long temps d'errance et des personnes sans ressources
- un nombre important de sans papiers
- un nombre important de travailleurs « dits pauvres »
- un faible nombre de demandeurs d'asile

Le C.H.R.S Lancry est un espace de vie, de rencontres, de travail, d'activités multiples et d'échanges sociaux culturels.

L'expression des usagers et leur participation sont nettement développées notamment avec la mise en place du conseil de la vie sociale.

Mieux servir notre public, être disponible et être à l'écoute permanente restent nos combats quotidiens.

## **I. Le C.H.R.S Lancry**

### **1. Présentation**

Le C.H.R.S Lancry est situé au 29, rue de Lancry dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, près de la Place de la République, entre les boulevards Saint Martin et Magenta (Métro République ou Jacques Bonsergent, ligne 5). Ainsi, le centre bénéficie de l'anonymat du coeur de Paris et s'intègre parfaitement à son environnement.

Patrimoine de la société Coopération et Famille, le centre s'élève sur 6 étages, compte 24 chambres doubles avec salle de bain et 4 chambres individuelles avec lavabo.

Au rez-de-chaussée ont été aménagées une réception, une cuisine et une salle à manger où règne une ambiance familiale.

Fermé pour travaux de rénovation pendant environ deux ans, il a rouvert ses portes en février 2001.

La capacité d'accueil du centre a changé au cours de l'année 2008. De janvier à juin le nombre de lits était de 42, de juillet à fin décembre il est passé à 40 (mesure préfectorale).

Le centre est ouvert 24h/24 ; 7jours/7. Une présence continue du personnel est assurée.

Un conseil de la vie sociale est organisé une fois par trimestre, un atelier tricot est animé par des bénévoles une fois par semaine, une salle informatique est à disposition tous les jours, une salle de sport est sur le point d'ouvrir.

## 2. Les objectifs 2008

La transformation du centre de C.H.U vers C.H.R.S représentait l'objectif principal fixé pour 2008.

Mais aussi :

- Embauche d'une femme de ménage à mi-temps
- réduction du nombre de compagnons de 4 à 2

Cependant d'autres évolutions ont permis de mieux accompagner les résidents :

- ✓ embauche d'un second travailleur social (CESF)
- ✓ réorganisation des admissions
- ✓ création du livret d'accueil
- ✓ réécriture du règlement de fonctionnement
- ✓ mise en place de fiche d'évaluation des prises en charge
- ✓ Contrat d'accompagnement
- ✓ ouverture vers l'extérieur
- ✓ travail en partenariat
- ✓ conseil de vie sociale
- ✓ recours à des stagiaires toute l'année (à raison 1/ semestre)

## 3. Le personnel et son fonctionnement

Dans son fonctionnement, le CH.R.S Lancry relève d'une structure dite simple.

Cet établissement dispose d'un personnel qualifié et permanent, travaillant en réseau avec des partenaires internes à l'Association ; également avec le réseau social de l'action sociale et d'autres afin d'établir, d'une part les conditions optimales en matière d'accueil et d'hébergement et d'autre part d'assurer une continuité des prises en charge de la personne dans un autre type d'hébergement pérenne ou vers des sorties par le logement de droit commun (HLM, Maison Relais, Hôtel social...).

L'équipe du centre dispense un encadrement pointu de conseils et d'orientations (accompagnement, suivi social). Sa disponibilité et son efficacité permettent de mener une unité d'action constante.

Psychologie, adaptabilité et ingéniosité sont des mots clés, permettant d'assimiler les noms, les visages et l'histoire de chacun. Le goût du contact est en permanence recherché et cette ouverture favorise les rapports fraternels et le travail sérieux.

Aucun cas n'est sous-estimé et les solutions possibles sont trouvées pour chaque problème dans le respect de la personne et des valeurs humaines.

L'équipe est constituée de :

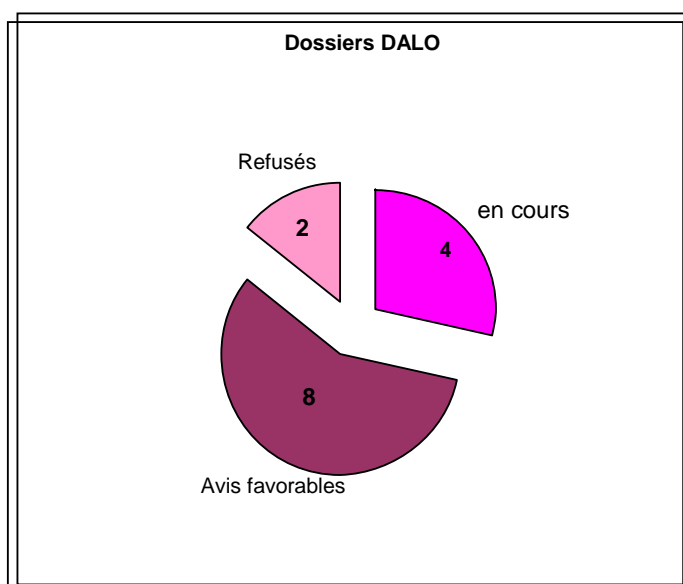
- **le chef de service** : il assure en lien avec la directrice du territoire une fonction d'encadrement. Il est garant de la mise en œuvre du projet associatif, au travers des actions qu'il organise et coordonne. Il réalise l'accompagnement par l'hébergement des personnes orientées.
- **2 travailleurs sociaux** : ils assurent le suivi social et l'orientation des résidents sur rendez-vous (accueil, écoute, accompagnement, animations, entretiens individuels, soutien dans les démarches, etc.).
- **4 Auxiliaires-Sociaux-Educatifs**: ils se situent par leur fonction d'accueil et d'écoute au cœur des actions centrées sur le public. En entière collaboration avec les autres membres de l'équipe et en sollicitant la participation des résidents, ils animent le centre avec pour objectif d'en faire un lieu véritable de vie et de ressources.
- **4 compagnons** : leur mission renvoie en premier lieu à la réalisation des conditions optimales d'accueil dans le centre. Pour ce faire, ils assurent le premier accueil, le service des repas, l'entretien des locaux et diverses prestations selon les nécessités du service.
- **2 bénévoles** : chacun investit un champ d'intervention qui lui semble le plus en adéquation avec le respect de ses désirs, motivations et compétences. Les animations sont proposées aux résidents selon les disponibilités de l'équipe et les possibilités matérielles. L'intervention des bénévoles se fait toujours sous la responsabilité des salariés, notamment du chef de service, qui ont seuls la responsabilité de la bonne marche de l'établissement.
- **Les stagiaires** : une stagiaire en 3<sup>ème</sup> année de formation éducatrice spécialisée a été prise à partir de novembre 2008 pour 6 mois.

## II. Les données statistiques

### 1. Les données générales

- La capacité : elle a varié durant l'année 2008 ; de janvier à juin 42, de juillet à fin décembre 40 (moyenne annuelle 41).

jours d'ouverture	<b>365</b>
nuitées	<b>14 965</b>
taux d'occupation	<b>100%</b>
Personnes accueillies	<b>68</b>



- Dossier **DALO**

déposés : **14** dont :

- en cours : 4
- avis favorables : 8
- refusés : 2

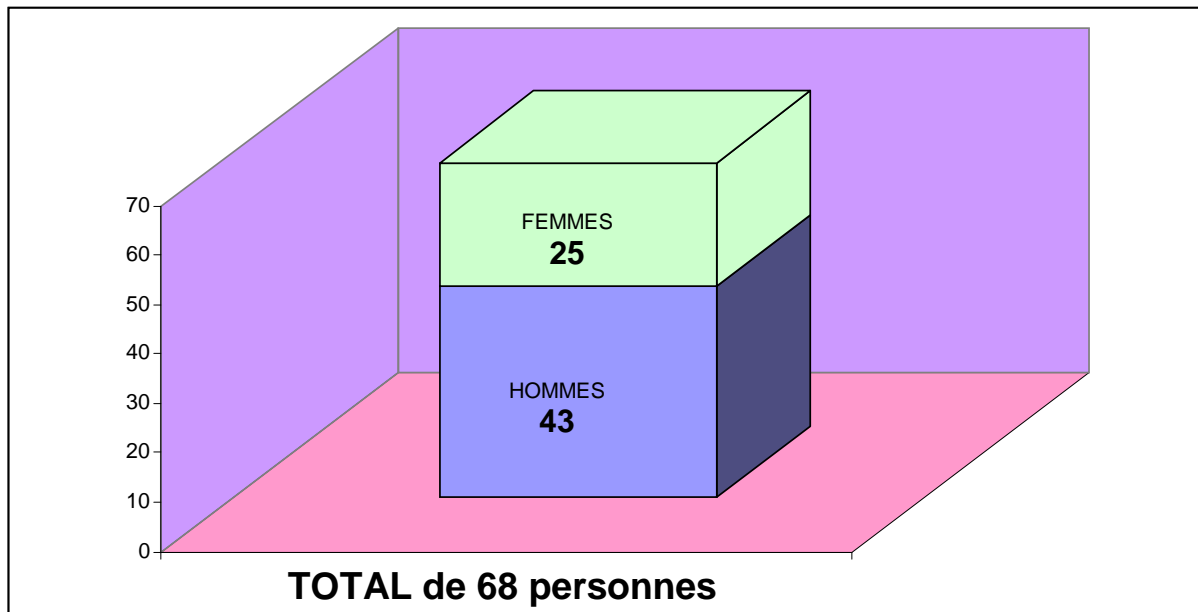
**21 170 repas servis**

midi :  $23 \times 365 = 8\,395$

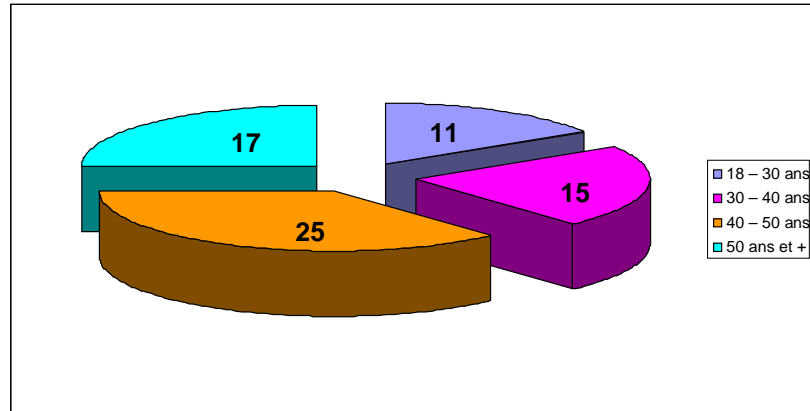
soir :  $35 \times 365 = 12\,775$

## 2. La situation des personnes

### Sexe :

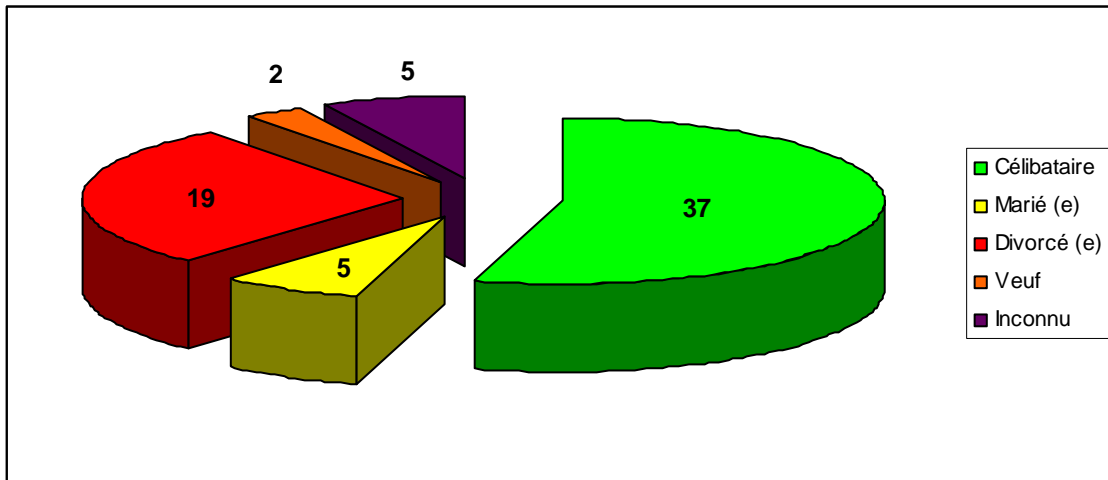


### Âges :



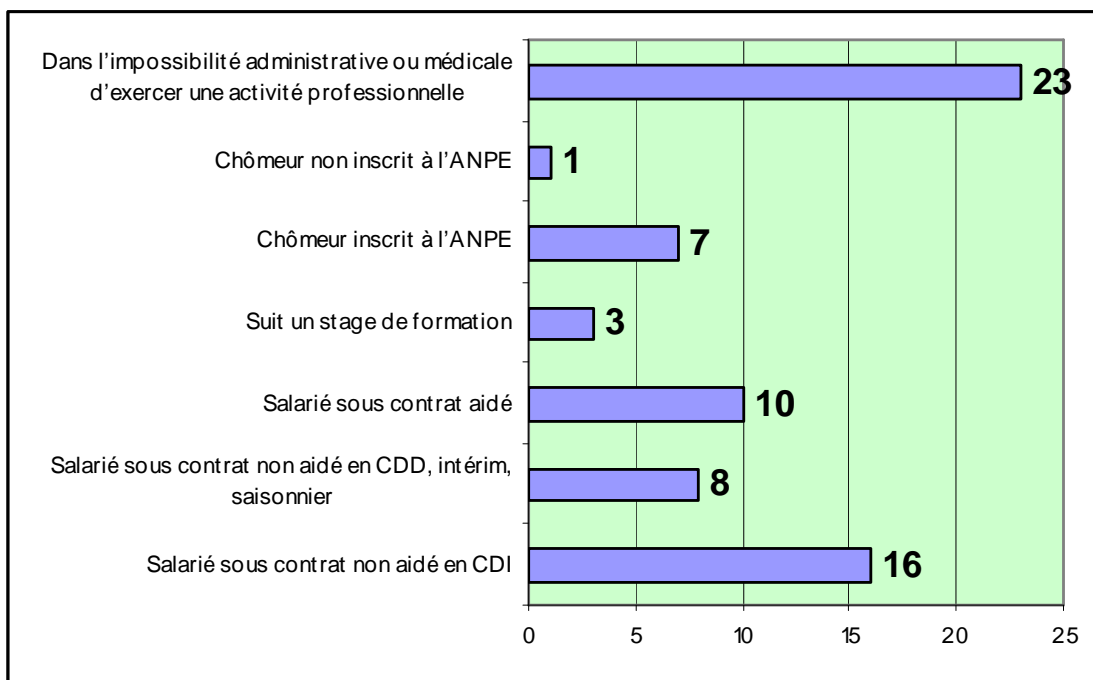
Tranche d'âge	Nombre d'hébergés	Pourcentages
18 - 30 ans	11	16.1
30 - 40 ans	15	22
40 - 50 ans	25	36.7
50 ans et +	17	25
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

**Situation familiale :**

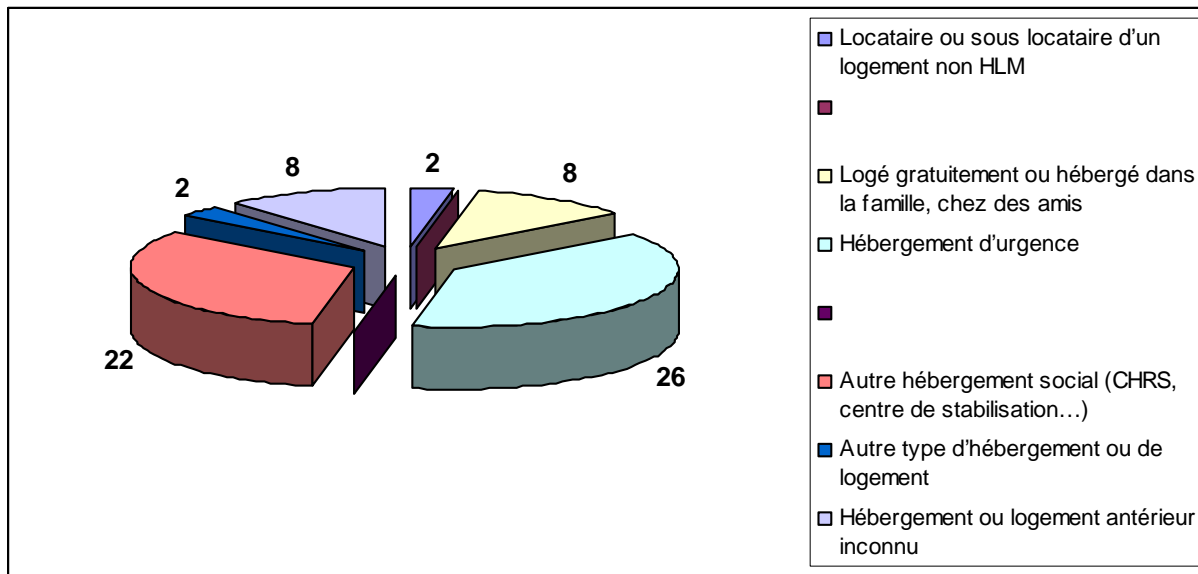


	<b>Nombres d'hébergés</b>	<b>Pourcentages</b>
Célibataire	37	54.4
Marié (e)	5	7.3
Divorcé (e)	19	27.9
Veuf	2	2.9
Inconnu	5	7.3
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

**Situation professionnelle :**



**Type de l'hébergement ou logement antérieur :**

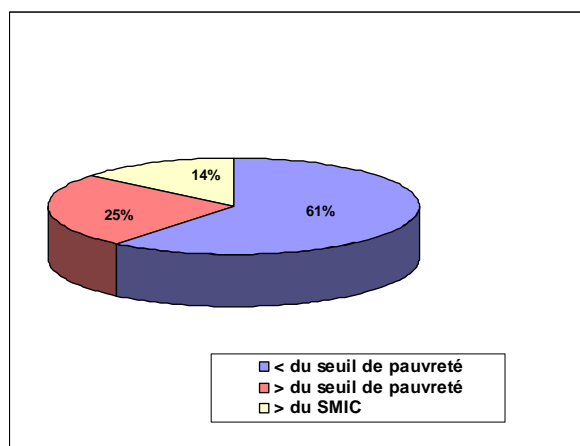


**Les ressources :**

	Nombre d'hébergés	%
Revenu par le travail	36	52.9
RMI	6	8.8
Assedic	1	1.4
AAH	2	2.9
Sans	23	33.8
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

< du seuil de pauvreté\*: 48  
 > du seuil de pauvreté\*: 20  
 > du SMIC\*\* : 11  
 dont 10 (14.7 %) au dessus de  
 1200€ net

\*Seuil de pauvreté 733 euros /  
 personnes / mois)  
 \*\*SMIC (1056.80 €/mois)



### Situation administrative :

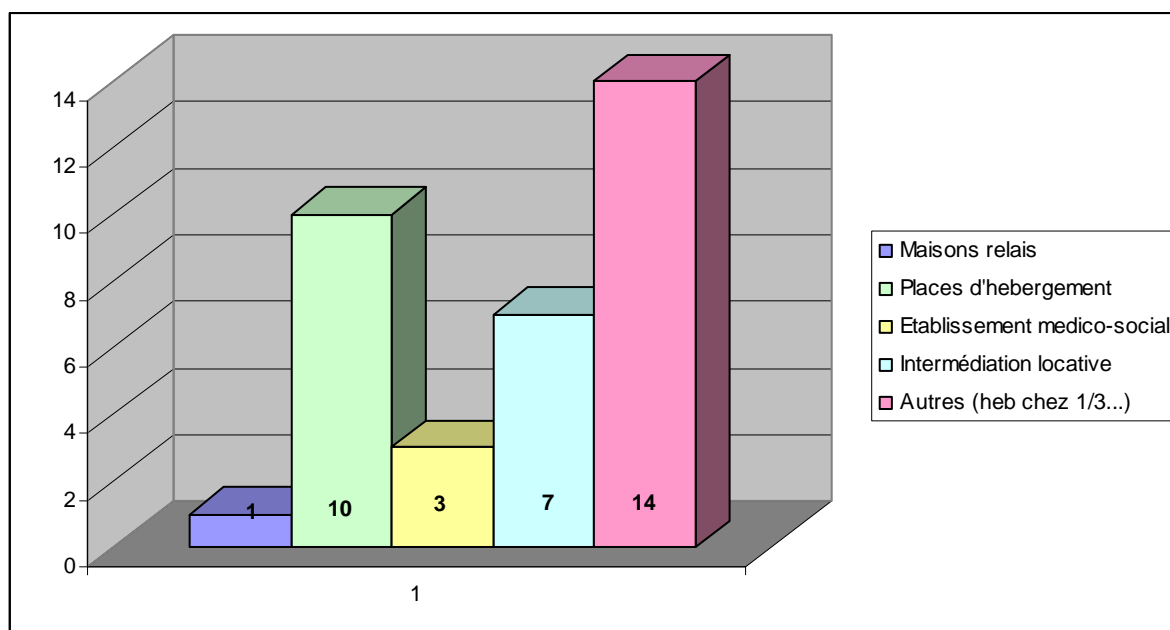
	Nombre d'hébergés	Pourcentages
Nationalité française	17	25
Etrangers ressortissants de l'Union Européenne	4	5.8
Etranger non ressortissant de l'Union Européenne	47	69.1
Inconnue	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

Dans les 47 personnes étrangères non ressortissantes de l'UE :

- Personnes non régularisées : 20 / 42.5 %
- Personnes régularisées\* : 27 / 57.4 %
- (titre de séjour, carte de résident, récépissés)

## 35 sorties

### Destination à la sortie



### III. La vie au centre

#### 1. La participation et le droit d'expression des résidents

Il est constitué un conseil de la vie sociale conformément au décret numéro 2224-287 du 25 mars 2004, relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles et l'article 10 de la loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

C'est un lieu d'échanges et d'expressions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'utilisateur.

Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers.

Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le conseil de vie sociale se réunit une fois par trimestre. Les représentants du C.V.S sont élus par leurs pairs (deux titulaires, deux suppléants, élus pour 6 mois renouvelables) ; les débats sont publics.

Un règlement intérieur est en cours d'élaboration pour l'année 2009.

Au niveau de la participation, les résidents étaient très impliqués de par leurs délégués. Ils ont participé à 3 réunions organisées par la F.N.A.R.S intitulées : « Groupe d'appui national Usagers » en octobre, novembre et décembre.

De même, une des déléguée a été à Nice en novembre à un colloque sur le travail social dont le thème était : « Le travail social sert-il encore à quelque chose ? ».

A noter aussi pour cette année, la grande sollicitation des médias (radio télé, journaux) sur les témoignages des résidents par rapport à leur condition d'existence : emploi, logement, santé, situation administrative, discrimination..., la liste est longue. Et, chaque fois, ils répondaient présents pour témoigner.

Leur participation à ce niveau a beaucoup contribué à éclaircir le débat sociétal sur leur situation.

## 2. L'animation, les sorties

Toutes les grandes fêtes sont célébrées au centre notamment : AID EL KEBIR (fête du mouton), et les fêtes de fin d'année (NOEL, nuit du 31 décembre) ou des cadeaux sont distribués à tous les résidents autour d'un repas très convivial, suivi d'un bal qui va jusqu'au bout de la nuit avec des bénévoles d'occasion (8).

Plusieurs repas du « monde » ont été organisés par les résidents : Avril, août, novembre.

Un Atelier théâtre a été animé tous les vendredis matin avec la compagnie « Théâtre du bout du monde ».

*Mars 2008:*

- Sortie au salon du livre

*Juillet 2008:*

- Sortie Etréchy – balade dans les bois et pique-nique

*Août 2008:*

- Sortie musée :

Musée d'Orsay et pique nique

Musée de Rodin – bateau mouche et pique-nique

Musée du quai Branly et pique-nique

*Septembre 2008 :*

- Cinéma « Les enfants de Don Quichotte » au MK2 Quai de Loire.

*Décembre 2008:*

- Atelier « Cyber » :

- ◆ Recherche emploi
- ◆ Initiation traitement de texte
- ◆ Création boîte mail
- ◆ Cv et lettre de motivation

- Cinéma « Agathe Cléry » à l'UGC Lyon Bastille.

- Stand up « Comic Station » au Café théâtre Station à Pigalle.

Sans oublier l'atelier couture qui se déroule tous les jeudis après midi, animé par deux bénévoles dévouées.

Cet atelier fournit chaque année, depuis trois ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année des bonnets, écharpes, gants à tous les résidents.

- Nombre de passage au cyber : **912** (5 passages/jours sur 6 mois d'ouverture dans l'année)

#### IV. Les difficultés rencontrées et les objectifs 2009

##### 1. Les difficultés rencontrées

L'équipe a progressivement cherché à trouver un équilibre entre les notions de respect du droit des usagers et de respect des règles de la vie collective. La participation et le droit d'expression des résidents ont généré un sentiment de toute puissance chez certains résidents. Nous notons aussi le caractère très individualiste et une grande difficulté à adhérer à des valeurs telles que le respect de l'autre, la citoyenneté, le partage,...chez d'autres.

Par contre, les problèmes les plus difficiles rencontrés sont ceux liés au séjour en France et à l'obtention de l'autorisation de travail pour les étrangers. A noter une aggravation sensible par rapport à 2007 des problèmes de précarité, d'emploi, de logement, de santé.

La fréquentation plus nombreuse des rendez-vous avec les travailleuses sociales semble être un témoignage en faveur des actions qui sont menées et des réponses qu'elles apportent.

Les résidents du centre sont satisfaits lorsque des réponses à leur projet sont apportées. Dans le cas contraire, une extrême frustration est ressentie.

##### 2. Les objectifs 2009

- ✓ finalisation des travaux d'humanisation
- ✓ réécriture du projet d'établissement
- ✓ mise en place des analyses de pratiques pour l'équipe
- ✓ réécriture des fiches de poste
- ✓ mise en place du dossier d'admission
- ✓ journée porte ouverte
- ✓ développement du bénévolat de proximité, du partenariat
- ✓ fonctionnement de la salle de sport
- ✓ équiper le cyber d'ordinateurs performants
- ✓ restructuration et renforcement de l'équipe :
  - recrutement d'un A.S ou E.S
  - transformation d'un poste de A.S.E en animateur
- ✓ transformation d'un poste de A.S.E en deux postes d'agent d'accueil à mi-temps
- ✓ redéfinir le rôle des compagnons
- ✓ mise en place du règlement intérieur du conseil de la vie sociale

## Conclusion :

Malgré le sentiment d'impuissance et de révolte devant les difficultés à sortir de la précarité des résidants que nous accompagnons pendant plusieurs mois ; mieux accueillir et servir les personnes, combattre la misère et maîtriser notre environnement reste nos priorités.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapport sans parler de la journée rencontre du territoire 10-11 du 18 décembre 2008 au C.H.U TESSIER qui fut pour nous le fait marquant de l'année.

C'était une journée de travail, d'échanges, de convivialité avec tous les acteurs du territoire (salariés, compagnons, bénévoles), qui, pour certains, se voyaient pour la première fois et ceci, dans un lieu historique, la magnifique salle d'animation de ce centre appelé à fermer ses portes définitivement pour la fin de l'année pour de grands travaux.

Cette journée était remarquable, formidable, inoubliable.